

A propos de l'Avenir de l'eau d'Erik Orsenna La caricature des eaux.

Thierry Ruf* (thierry.ruf@ird.fr)

Directeur de recherche à l'IRD, professeur consultant à Supagro Montpellier.

Monsieur l'académicien,

Permettez moi de m'adresser à vous directement, puisque nous avons des amis communs au Maroc qui vous ont guidé dans votre voyage itinérant sur l'eau et que j'ai eu la chance de vous rencontrer en Egypte lorsque vous prépariez le premier « petit précis de mondialisation » consacré au coton. Vous publiez maintenant le deuxième « petit précis de mondialisation » : *L'avenir de l'eau*. Deux années de pérégrination aux quatre coins du monde vous ont donné assez d'inspiration pour coucher sur le papier vos impressions. Mais les 402 pages de votre petit précis¹ me laissent perplexe. Qu'avez voulu vous faire ? Un témoignage sur les hommes de l'eau ? Une synthèse des controverses ? Une vulgarisation des connaissances ? Pensez-vous réellement avoir rassemblé les éléments d'un abrégé sur l'eau ? Vous avez parfaitement le droit de relater votre parcours et de glorifier quelques personnages singuliers. Pour autant, est-il bien raisonnable de livrer un texte aussi décousu, inorganisé, et orienté principalement par quelques entretiens ponctuels. Certes, aller d'un pays à un autre et découvrir différents mondes ouvre les esprits sur les différentes cultures de l'eau. Mais votre méthode pour acquérir votre information, et la traiter, butte sur des failles fondamentales.

La première faille du livre est la superficialité de votre approche.

Fort de votre statut d'écrivain académicien, vous vous adressez aux patrons de l'eau de certaines grandes villes du monde et de grandes agences publiques, tous puissants dans leur organisation (le secteur de l'eau est très hiérarchisé, que ce soit dans le domaine public ou dans le domaine privé). Ces hommes n'ont pas l'habitude de s'expliquer en détail sur leur stratégie et votre enquête pourrait éclairer le public sur l'exercice du pouvoir dans ces hydro-organisations. Votre voyage est passif. Embarqué dans la conquête industrielle et commerciale, vous vous laissez porter par les discours et subjugué par les réussites technologiques. Le registre sur lequel vous fondez l'essentiel du parcours relève plus de la propagande que de l'objectivité scientifique. Certes, vous glorifiez certains scientifiques pour leur prouesse dans le domaine des sciences dures de l'eau, l'hydrologie et la climatologie, mais vous ignorez presque tous des débats de sciences sociales et humaines sur les eaux du monde. Votre enquête est trop personnelle, individuelle. Vous auriez du embarquer avec vous d'autres personnes, érudites mais pas dupes. Le regard pluridisciplinaire sur le monde de l'eau est indispensable. Sinon, vous tombez dans le piège d'une simplification abusive, comme les singuliers de votre titre le préfigurent : l'avenir de l'eau.

Les eaux du monde sont plurielles. En parler au singulier tend à universaliser l'approche. Vous en convenez, le problème est local. H₂O est une formule unique. Mais les eaux du monde ne sont pas composées que d'hydrogène et d'oxygène. Les eaux ont des compositions chimiques complexes, et peuvent favoriser la vie où la détruire. Le cycle général de l'eau est universel mais il se décline selon des facteurs multiples, naturels, géographiques, sociaux. Les cycles sont modifiés par les sociétés humaines depuis des siècles. Les combinaisons de facteurs se comptent par milliers. L'avenir des eaux exige des connaissances dans de

¹ Précis : ouvrage qui expose brièvement l'essentiel d'une matière: Un précis de géométrie (abrégé, mémento). Larousse Pratique. © 2005 Editions Larousse.

nombreux champs scientifiques mais aussi dans ceux des savoirs empiriques, des savoirs locaux. Pourquoi n'avez-vous pas pris en compte les travaux anciens comme ceux de Jaubert de Passa, le premier à avoir publié au milieu du XIXe siècle un ouvrage sur les civilisations de l'eau comparées ? Pourquoi ignorer Wittfogel, l'inventeur du « despotisme hydraulique » au milieu du XXe siècle ? Pourquoi ne jamais se référer aux travaux récents des écoles sur les biens communs ou des travaux comparatifs de l'association internationale d'histoire de l'eau ? Pour éviter de vous noyer dans la littérature consacré au sujet, vous ne donnez en bibliographie que 11 références en français (p.405). Pour un article, c'est déjà insuffisant, alors pour un précis, cela dénote un manque d'investissement sur votre sujet. Vous trouvez même le moyen d'écarter le nom de Jean Margat, co-auteur du livre « l'eau », que vous citez comme J. Maryat. Quelle étonnante ânerie de la part d'un homme de lettres ! A force de passer quelques jours ici et là, de rassembler des notes prises auprès de quelques puissants personnages, dont la plupart ignorent tout de l'histoire sociale, technique et institutionnelle des eaux, votre éparpillement désarme².

La deuxième faille est la généralisation d'idées glanées au fil d'un voyage trop influencé par vos relations avec les industriels français de l'eau.

Cela commence mal. Votre parcours démarre de l'Extrême Orient, mais pas du côté où les hommes ont inventé des civilisations millénaires en jouant des eaux rares et des crues. Vous allez en Australie, là où les occidentaux ont anéanti les indigènes et mis sur pied un eldorado de l'entreprise agricole industrielle et individuelle. Vous consacrez trente pages du livre à ce Far-East singulier, sans rapport avec les autres histoires agraires du monde. Un Far-East où des sociétés multinationales de vins et spiritueux sont données en référence initiale pour aborder l'avenir mondial de l'eau.

Fort de cette référence singulière, vous affirmez d'emblée qu'il y a un usage inconsidéré de l'eau chez les agriculteurs (et par extension de langage chez tous les agriculteurs du monde). Vous vous lamentez devant l'évaporation provoquée par d'interminables rampes qui arrosent le maïs en plein cagnard (l'irrigation par aspersion est pourtant réputée la meilleure dans les milieux industriels de l'eau), et vous concluez sur l'exigence de passer au goutte à goutte, en Australie comme partout ailleurs.

C'est une forfaiture intellectuelle. D'abord, l'Australie a été l'objet d'une colonisation désastreuse et le modèle des gentlemen farmers s'octroyant d'immenses fermes et pillant les ressources en eau locales n'est qu'une forme particulière du développement rural, et probablement pas la plus heureuse (même s'il s'agit de gentlewomen farmers). D'autre part, les céréales peuvent difficilement être irriguées au goutte à goutte. Enfin, affirmer que le goutte à goutte est un devoir pour tous les agriculteurs est une ineptie. Cette technique est utile dans certains cas et ne peut être une fin en soi ou un modèle unique de gestion de l'eau agricole, nous reviendrons sur ce point plus loin, dans les critiques de fonds du livre.

² A titre d'exemple, à propos des barrages, votre chapitre « Les barrages sont-ils nécessaires » (p.204-209), l'enquête est menée auprès d'une seule personne, Nicolas Fornage, chef de la cellule d'appui environnemental et social à l'AFD qui vous donne sa vision des bons et des mauvais barrages. Vous ne vous référez à personne d'autres, pas même aux cent scientifiques de la déclaration de Madrid de 2005 sur la nouvelle culture de l'eau animée par Pedro Arrojo (université de Saragosse) et vous ne dites rien sur la commission internationale des barrages. Un petit précis trop pressé...

Dans vos conclusions, vous affirmez qu'il faut résoudre les problèmes de l'eau en fonction des lieux. Alors, comprenez que les choses sont aussi plus compliquées dans les agricultures du monde et qu'il existe diverses techniques et pratiques dont certaines sont très adaptées aux contextes écologiques, aux terrains, aux conditions agronomiques et aux cultures locales. Mais, de cela, le livre n'en rend pas compte. Pourquoi n'avoir pas choisi un pays de paysans pour démarrer le livre. Vous êtes très liés à l'association FARM, que vous citez seulement à la page 306. La « fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde », dont vous êtes le vice-président, ne vous a-t-elle pas suggéré de travailler à partir des luttes paysannes pour accéder aux eaux accaparées par les plus riches propriétaires terriens ? Certes, non. FARM, malgré sa sympathique appellation, est totalement tournée vers les grandes entreprises de la mondialisation. Fondée en présence de Jacques Chirac en 2006, FARM regroupent les PDG de Véolia, de Suez-environnement, du Crédit Agricole, de Limagrain et de Carrefour³... Cinq multinationales auquel il faut ajouter l'Agence Française de Développement, notre petite Banque Mondiale bien française. FARM soutient des projets agricoles très singuliers dans le domaine de l'agriculture irriguée : de grandes fermes utilisant toutes les techniques agro-industrielles modernes. Ce modèle s'avère désastreux sur le plan social et écologique et modifie profondément le sens de la ruralité dans les régions où il prédomine.

Dans votre livre, vous n'hésitez pas à caricaturer les mouvements alternatifs et les amis de Danielle Mitterrand. Il aurait été plus honnête de clarifier votre sphère d'influence et de sous-titrer votre essai « petit précis des entreprises multinationales françaises sur l'eau et de leurs efforts pour représenter l'avenir de l'eau à leur manière ». Car cela fait indubitablement partie de votre méthode. Le voyage a consisté à visiter les principaux exploits des multinationales françaises de l'eau.

Parmi elles, votre partenaire adoubée est Véolia (ex Compagnie Générale des Eaux), que vous citez à dix reprises:

- 1) à Singapour pour la pureté de l'eau délivré à un industriel des disques durs, (Ch. Singapour, ultra-pureté, p85) ;
- 2) Au Bangladesh pour sa fourniture de centres de traitement des eaux à l'ONG de Mohammed Yunus, le prix nobel de la paix (Ch. Le pays sans pierre, p141).

³ La fondation FARM est administrée par un conseil composé de quinze membres. Ceux-ci ont été désignés à l'occasion de la réunion du premier conseil d'administration de FARM en date du 25 avril 2006.

5 membres au titre du collège des fondateurs : — René Carron, président de Crédit Agricole S.A., président du conseil d'administration — Jean-Louis Blanc, directeur du développement-France de GDF-Suez, trésorier — Jean-Yves Grosclaude, directeur technique opérationnel à l'Agence Française de Développement (AFD) — Jean-Claude Guillon, directeur de la stratégie et de la communication du Groupe Limagrain — Claude Risac, directeur des relations extérieures du groupe Casino

3 membres au titre du collège des amis de la fondation : — Erik Orsenna, académicien, conseiller d'Etat, vice-président du conseil d'administration — Christian de Boissieu, président du Conseil d'Analyse Economique (CAE) et du Conseil de stratégie pour l'agriculture et l'agroindustrie durable (CSAAD) — Xavier Beulin, président de Sofiprotéol et vice-président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

6 membres au titre du collège des personnalités qualifiées : — Jean-Paul Betbèze, professeur des universités, chef économiste de Crédit Agricole S.A., secrétaire du conseil d'administration — Michel Camdessus, ancien gouverneur de la Banque de France et ancien directeur général du Fonds Monétaire International (FMI) — Ndiobo Diène, secrétaire permanent du Forum du Dakar Agricole — Françoise Foning, présidente de l'association mondiale des femmes chefs d'entreprises — Hervé Lejeune, inspecteur général de l'agriculture — Jean-Michel Lemétayer, éleveur, président de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA), président du Salon des Producteurs Agricoles – Carrefour Européen (SPACE)

Le commissaire du gouvernement désigné est Stéphane Le Moing, chef du service des relations internationales à la direction générale des politiques économiques, européennes et internationales du ministère de l'agriculture et de la pêche (DGPEI).

Le conseil d'administration a élu, pour une durée de deux ans renouvelable, René Carron est président du conseil de la fondation. Il est chargé de convoquer le conseil et d'en diriger les débats. Le conseil d'administration a désigné également pour la même durée un bureau composé de : Vice-président : Erik Orsenna Trésorier : Jean-Louis Blanc Secrétaire : Jean-Paul Betbèze (sources : <http://www.fondation-farm.org/>)

- 3) En Chine, pour l'aubaine du déplacement des usines polluantes et les nouveaux chantiers de réseaux d'eaux potables et industrielles près de Pékin (ch Tianjin – p 164) ;
- 4) toujours en Chine, pour l'équipement et la gestion de l'eau de la plus grande agglomération du monde, Chongqing (ch. La plus grande ville du monde, p172).
- 5) En Israël, à propos du dessalement réalisé à Ashkelon (ch. Dessaler, p. 221).
- 6) Au Sénégal, à travers l'évocation de la fameuse fondation FARM (p.306).
- 7) En Allemagne, à Berlin, Veolia est associé à la RWE pour cogérer l'eau avec la municipalité (p.338).
- 8) A Paris, Veolia est associé à Suez pour gérer la distribution sur chaque rive de la Seine.
- 9) A propos des contestations des associations de consommateurs, vous soutenez le point de vue des industriels Veolia et Suez (p. 345)
- 10) A propos du pôle de recherche unique en Europe qui s'est constitué à Montpellier (et qui est co-dirigé par Veolia, ce qui n'est pas signalé mais bien réel).

Pour compléter ce registre, Suez-Lyonnaise des Eaux, cité déjà deux fois avec Veolia, n'est pas oublié dans différentes parties:

- 1) en Algérie, comme partenaire auprès de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (ch. Alger, la grande peine, p 269).
- 2) en Argentine, sous le nom de « Aguas Argentinas » (Curieuse manière d'occulter la vraie nature des sociétés délégataires). En 2006, gouvernement a rompu le contrat et vous vous placez ostensiblement du côté de Suez qui avait raison (nous reviendrons plus loin sur l'histoire des compteurs d'eau).
- 3) A propos de la géopolitique de l'eau et des craintes fortement entretenues par les entreprises privées de guerre de l'eau, la référence unique citée vient du directeur de la sûreté de Suez-Environnement, F. Galland (p.364). Une autre firme est citée p.329, Bechtel, qui opérait à Cochabamba en Bolivie avant d'être aussi contrainte de renoncer sous la pression populaire. Pas un mot sur La Paz, où la même mésaventure attend Suez.

Quatorze exemples d'industries privées de l'eau, dont treize exemples français, confèrent au « petit précis de la mondialisation » un gros déséquilibre méthodologique.

La troisième faille est l'accumulation d'erreurs formelles.

Au delà des omissions concernant votre positionnement et vos sponsors qui expliquent une partie importante de votre travail et influencent vos sept conclusions finales sur lesquelles je reviendrai, je relève plusieurs erreurs factuelles étonnantes et plusieurs approximations ou simplifications qui dérogent aux démarches scientifiques et académiques : vous exposez une thèse, vous omettez les antithèses (ou vous les caricaturez) et votre synthèse se borne à résumer la thèse de départ.

Relevons quelques perles (toutes les expressions en italique sont des citations du livre). Dans le chapitre « La vraie nature de l'eau, ses liens avec le pouvoir », à propos de l'Egypte, vous écrivez, page 31 : *Alors le paysan (égyptien) se met au travail selon un ordre qui ne changera pas, cinq mille ans durant.* Trop influencé par une seule référence (Le Grand livre de l'eau, 1995 – contribution de JC Goyon sur l'Egypte), cette idée du fellah immuable est un cliché ridicule, d'autant plus qu'au cours des deux derniers siècles, la paysannerie égyptienne a complètement modifié les systèmes de production agricole en passant d'une culture annuelle à deux ou trois cultures successives par an. Elle a su le faire en maîtrisant à son niveau les

techniques nouvelles d'exhaure et en contribuant par son travail à la modernisation hydraulique et à la transformation du pays.

Dans le chapitre « Mobilisation générale, portrait de deux combattantes », à propos de l'Australie, vous écrivez page 49 : *Allez jeter un coup d'œil à nos retenues, elles le méritent : Le barrage de Dartsmouth (près de 5 milliards de litres) ou le lac Eucumbene (près de six milliards)*. Confondre les litres et les mètres cubes, c'est se tromper d'un facteur mille. Si l'unité était bien le litre, aller en Australie pour voir une petite retenue de seulement 5 millions de mètres cube a peu d'intérêt, car ce genre de petites retenues collinaires existe partout dans le monde. Les barrages de 5 milliards de mètres cube sont déjà plus rares. A titre d'exemple, celui d'Assouan, dont vous ne dites rien dans ce précis, peut stocker 165 milliards de mètres cube.

Vous affirmez à la page 352 qu' *en Espagne, depuis la nuit des temps, des tribunaux de l'eau se sont chargés de faire respecter les règles de répartition*. C'est une erreur de généralisation. Certes, le Tribunal de l'eau de Valence siège depuis mille ans mais il est unique. L'eau en Espagne est cogérée par différentes institutions, locales avec les communautés d'irrigants, provinciales et nationales. Les questions de répartition donnent lieu à des joutes politiques entre provinces et entre la gauche et la droite. Le tribunal des eaux de Valence ne s'est jamais occupé d'autre chose que de la répartition de 7 canaux qui aujourd'hui sont atrophiés par l'urbanisation. Son fonctionnement actuel relève du folklore touristique.

Une autre erreur historique apparaît page 358. Vous vantez le caractère séculaire des sciences de l'eau à Montpellier qui remonterait à l'époque romaine. Vos informateurs *du pôle de recherches unique en Europe* ont, semble-t-il, un déficit culturel abyssal. Montpellier est une ville neuve médiévale fondée au Xe siècle après JC, et son université, certes fort ancienne, se spécialise en médecine près de 1000 ans après l'effondrement de l'empire romain. Ce n'est qu'au XVIIIe siècle que la société royale des sciences de Montpellier appelle Henri Pitot pour résoudre le problème de l'eau de la ville. Pitot s'inspire de l'aqueduc Romain de Nîmes et fait réaliser un canal de 9 kilomètres qui aboutit au point le plus haut de Montpellier, grâce à l'aqueduc des arceaux.

Attribuer à la page 394 le concept de *l'Eau virtuelle* à Daniel Renault, *agronome français reconnu, directeur de la division terres et eaux de la FAO* est une faute d'auteur grave. En réalité, l'idée revient à Allan (1996) et a été abondamment développé dans les clubs organisant les conférences mondiales de l'eau, Conseil Mondial de l'Eau (World Water Council) et Global Water Partnership, tous deux émanations des entreprises privées de l'eau. Cette notion conduit à admettre un prix mondial à l'eau, en vue de comptabiliser les eaux entrant dans les processus de production, y compris les eaux de pluies. Ceci « corrigerait les marchés mondiaux ». Vous reprenez la chose sans recul : *le virtuel vient à notre secours pour expliquer le réel* (p 395). Avec ce concept, on nous fait croire qu'un bœuf consomme 4000 mètres cubes d'eau par an ! Mais dans la plupart des pays, il se nourrit des fourrages qui poussent avec l'eau de pluie qui est tombée sur le pâturage et ne s'écoule pas. Cette eau est mieux utilisée ainsi en permettant à la photosynthèse de fonctionner et de produire de la matière sèche utile à l'alimentation humaine, en protégeant l'environnement par le couvert végétal. Le concept flou de l'eau virtuelle ne m'explique pas le réel : pourquoi Carrefour vend en France du Riz égyptien ? Parce que les égyptiens vendent du riz de qualité sur le marché mondial et qu'ils importent du riz de moins bonne qualité produits ailleurs...

La quatrième faille, fruit des trois précédentes, est la juxtaposition d'erreurs sur le fond.

Reprenons les affirmations qui manquent de recul critique et d'apport d'autres sources pour cerner l'état de la pensée actuelle sur le sujet traité.

a) La supériorité du marché de l'eau agricole.

Dans le chapitre « A propos du libéralisme, du centralisme et du commerce extérieur », page 67, vous dites, en référence au cas australien : *Le nouveau système est simple : chaque agriculteur reçoit une allocation d'eau correspondant à la superficie qu'il exploite. Si les besoins excèdent cette dotation, il peut se fournir sur un marché de l'eau dont le prix s'établira, comme de juste, à la rencontre de l'offre et de la demande. Dans le cas contraire, le fermier pourra vendre sur le dit marché les parts d'eau qu'il aurait en surplus. De cela, vous en déduisez la nécessité pour les agriculteurs d'économiser enfin cette eau dont il faisait un usage inconsidéré. Le taux d'évaporation est faramineux en Australie. Il faut dire qu'il n'est pas rare de voir d'interminables rampes arroser le maïs en plein cagnard... L'île-continent va devoir se mettre au goutte à goutte. Comme partout ailleurs.*

Vous reprenez ici un discours technocratique et idéologique sur les marchés de l'eau, tels que certains gros exploitants et certains hauts fonctionnaires en rêvent. Mais vous oubliez de mentionner que l'eau se transporte difficilement sur de grandes distances et qu'il est pratiquement impossible de mettre en place ce schéma idyllique.

De quoi parlez vous ? Pour mettre en place ses cultures, un exploitant a besoin de savoir de quelle eau il dispose avant la campagne. S'il dispose de 100 hectares reconnus dans l'allocation d'eau de base, et qu'il veut arroser 100 autres hectares non inscrits à l'allocation initiale, va-t-il véritablement passer commande de l'eau ailleurs ? Qui lui vendrait cette allocation annuelle ? Pour qu'un prix soit « juste », il faudrait qu'il y ait une foire de l'eau où des centaines de vendeurs rencontre des centaines d'acheteurs, et qu'il y ait un dispositif pour que la transaction puisse se réaliser. C'est pratiquement impossible. Si, par hasard, un agriculteur renonce à son droit, il ne peut pas faire transiter son eau au delà d'un cercle très restreint de voisins. Or, dans ce cas, il n'y a pas de marché mais plutôt des ententes de gré à gré. De fait, l'exemple australien n'est pas démonstratif, car dans la plupart des pays du monde, la gestion de l'eau est collective dans le cadre de réseaux fixes, où les agriculteurs composent avec les gestionnaires des schémas de distribution variés où l'accaparement des ressources en eau collectives n'est pas possible, sauf corruption du système d'allocation. Ceux qui souhaitent disposer de plus d'eau que ce que les règles locales leur donnent agissent en cavaliers seuls, creusent des puits ou des forages et y installent de puissantes pompes. Sous la bienveillance coupable des pouvoirs publics, les eaux souterraines sont pillées. Ce phénomène-là est bien mondial, car toutes les politiques publiques de l'eau escamotent la vraie raison de l'épuisement des ressources en eau. L'ouverture des marchés, l'évolution technologique du pompage individuel, l'absence réelle d'autorisation et de suivi de prélèvements (malgré des affichages réglementaires), et la distribution de l'énergie facilitée pour ces puissants exploitants agricoles sont les facteurs les plus déterminants de la surexploitation des eaux dans différentes régions où le droit, la régulation, le contrôle social s'efface devant l'hydrocratie complice du pillage de l'eau. Le changement climatique a bon dos face aux dérives néolibérales et aux poids des industriels de l'eau.

b) La supériorité du goutte à goutte pour toutes les agricultures du monde.

Le goutte à goutte vous obsède. Vous y revenez souvent sous l'injonction d'une unique voie de salut pour l'avenir de l'eau. Changez de fréquentation, allez voir d'autres situations, d'autres acteurs, d'autres disciplines que celle que les vendeurs d'eau mettent en avant, la technologie hydraulique et l'économie de marché.

A vous suivre, il faudrait abandonner le riz. Même en Australie, des rizières peuvent être adaptées à des situations locales, pour entretenir des milieux humides, filtrer des eaux polluées et produire des bases alimentaires. Après avoir dénigré le Maïs australien (vous y revenez plus tard en modérant votre propos pour le Maïs français pas si consommateur d'eau en définitive), vous voulez faire croire que le riz consomme trop d'eau. Les rizières créent un environnement favorable pour éviter les désastres des inondations, car elles contribuent à l'étalement des crues. Elles créent aussi une intelligence humaine, des cultures exceptionnelles et des bases alimentaires régionales qu'aucune autre plante ne peut fournir.

Dans le chapitre, « En ce moment, je pense à M. Blass », vous écrivez p.233-235 : *la contribution majeure de M. Blass au bien être de l'espèce humaine, c'est l'irrigation au goutte à goutte. Les cultivateurs et jardiniers de pays gâtés en eau par la nature arrosent en aspergeant n'importe comment. Leurs collègues des zones arides sont contraint de se montrer beaucoup plus économes, et, par suite, nécessité faisant loi et idées, beaucoup plus intelligents.*

L'eau arrive directement au pied de chaque pousse, en quantité juste nécessaire et parfaitement contrôlée, quelque soit la pente du terrain....

...M. Blass est un génie qui mériterait auprès du Père une félicité éternelle ô combien méritée... Donner sa pleine utilité à la moindre goutte d'eau et inventer des plantes qui n'aiment pas trop boire : un peu partout, l'agriculture du futur se prépare... J'admire.

L'arrosage idéal ne peut être aussi fortement caricaturé. Visiblement, votre passage dans diverses campagnes du monde ne vous a pas ouvert les yeux sur la complexité des sociétés rurales et de leur manière d'appréhender les eaux dans leur propre environnement et développement local. Contrairement à ce que vos interlocuteurs vous ont fait croire, l'arrosage ne se limite pas à une technique d'application d'un volume d'eau dans un champ. L'irrigation s'inscrit dans un cadre géographique plus vaste fait de réseaux d'apports d'eau et de drainage. De la même manière que l'on ne peut concevoir une distribution urbaine de l'eau sans aborder l'assainissement (cela, vous l'avez bien noté), on ne peut concevoir un réseau d'arrosage sans drainer les terres. Le lessivage et le drainage ont autant d'importance pour la fertilité des sols que l'apport d'eau de pluie ou d'eau d'irrigation.

Or, le développement de l'irrigation au goutte à goutte conduit à une catastrophe écologique incommensurable, par la surexploitation des eaux disponibles et par la dégradation des terres. Comme le montrent les comportements des gentlemen farmers australiens, nord américains, brésiliens, égyptiens ou espagnols, la technologie du goutte à goutte conduit à une extension non contrôlée des superficies irriguées, puisque la mise en pression permet d'aller irriguer des zones qui ne pouvaient pas l'être dans les anciens systèmes gravitaires. L'épuisement des ressources est fondamentalement lié à un excès de la modernisation « orientée vers l'économie d'eau ». Car, chaque fois qu'un agriculteur suffisamment riche pour se payer les infrastructures et l'énergie nécessaires, adopte le goutte à goutte, il s'appuie sur les

recommandations des techniciens des compagnies qui ont intérêt au développement du marché de l'aménagement et de l'équipement. Ceux-là lui vantent l'idée qu'il ne consommera que la moitié de l'eau qu'il utilisait auparavant. En conséquence, il double ou triple ses surfaces irriguées, histoire de conserver son niveau de consommation antérieur ou même de l'augmenter pour s'assurer un plus bel avenir encore ! Or, dans les exploitations agricoles, la part d'eau économisée au goutte à goutte n'est pas aussi forte que celle qui est mesurée dans les stations agronomiques des centres de recherche et des universités. On ne tient pas compte des fuites et des marges techniques qu'adoptent les entrepreneurs. Globalement, on consomme beaucoup plus d'eau mais dans un cadre plus vaste. Du coup, les eaux ne circulent plus de la même manière dans les bassins versants. Les discontinuités s'installent, les eaux souterraines s'épuisent, les terres se différencient, et se dégradent partiellement avec l'accroissement des teneurs en sels en surface. On ne lessive plus les sels. On néglige le drainage. On n'a plus besoin des autres pour gérer ensemble les eaux communes sur un territoire limité. Au bout du compte, le goutte à goutte est un formidable instrument d'éclatement des solidarités sociales autour des eaux et de dégradation des terres arables sur le long terme, faute de gestion des sels. Les utilisateurs de goutte à goutte ne participent plus aux efforts collectifs. L'entretien des réseaux de surface utiles à tous ne les motivent plus. Merci M. Blass !

Prenons, parmi les pays que vous visitez, l'exemple de la Chine. Elle n'est abordée que sous le regard de puissants acteurs économiques, le directeur de l'eau et le représentant d'Alstom sur le chantier du barrage des trois gorges... ou le directeur de Veolia qui profite de l'aubaine des réinstallations industrielles pour prendre des parts de marché... sans oublier Carrefour, organisateur de la grande distribution, « spécialité française » (Ch. La plus grande ville du monde, Chongqing, p171). *Pour nourrir les villes..., il faudra changer les villages en usines agricoles* affirmez vous p181. Pour produire le vin aussi ? les fromages ? Les fruits et légumes ? Les bases alimentaires. N'y a-t-il pas d'autres formes de production que l'usine agricole imaginée par Farm ? Comment pouvez vous aussi sommairement effacer les centaines de millions de paysans dont les pratiques contribuent à la diversité des plantes et des productions et à la spécificité des terroirs et des organisations agricoles ? Comment pouvez vous, dans un précis sur l'eau, ignorer ce qui est l'ensemble le plus abouti de l'hydraulique rurale par submersion, dans la province de Yunnan où chaque montagne est sculptée par des centaines de milliers de terrasses rizicoles et l'eau gérées par des communautés villageoises qui pratiquent à une échelle inouïe une coopération indispensable au maintien de l'environnement. Ces paysanneries n'ont rien à apprendre de M. Blass, ni des compagnies de vente d'eau.

En Afrique du Nord, dans le chapitre sobrement intitulée « Le Tadla » (p.270-277), vous reprenez le sujet au cours d'un périple marocain qui ne s'intéresse qu'à la seule grande hydraulique publique, laissant de côté la partie pourtant la plus importante de l'irrigation de ce pays, la petite et moyenne hydraulique. Depuis 50 ans, on emmène tous les évaluateurs d'un jour sur un escarpement au dessus de la ville d'Afourer pour démontrer le justesse des investissements de grande hydraulique. Votre propre visite prend une tournure paysagère et poétique : *Autrefois, lorsque l'administration imposait des assolements, ces rectangles changeaient de couleur tous en même temps. Aujourd'hui, la terre s'octroie quelques fantaisies. Le blond des céréales se mêle à la diversité des verts : luzerne, maïs, betterave... les champs des fruitiers moutonnent. Et les oliviers, docilement, ne poussent qu'en bordure des parcelles : ils délimitent, puisque telle est la mission qui leur a été assignée (p274).* Derrière votre lyrisme hydro-agricole, il y a une réalité qui ne vous a pas été expliquée. Lorsque, dans une maille hydraulique formée de plusieurs parcelles, les agriculteurs font des

cultures très différentes, les besoins en eau changent et deviennent en partie antagonistes. Les uns veulent plus d'eau en été, d'autres dans les intersaisons. Or, les offices d'irrigation du Maroc n'imposent plus de cultures obligatoires par bloc, mais définissent un quota d'eau annuel pour chaque hectare qui est insuffisant. Faute d'adaptation du système collectif et de décentralisation du pilotage des eaux, deux solutions sont possibles : soit corrompre le système de quotas d'eau et obtenir plus d'allocation de l'administration des eaux, soit forer dans la nappe souterraine et ne rien demander à personne, ni à ses voisins, ni à l'Etat qui paraît ignorer le phénomène. De toute façon, le goutte à goutte ne résout rien en soi sans cohérence sociale et territoriale.

Pourtant, vous prenez pour vérité absolue l'économie d'eau du goutte à goutte : *En moyenne, selon les parcelles et les cultures, le goutte à goutte permet de diviser par deux la consommation d'eau. Très soucieuses d'économiser la ressource, les autorités ont progressivement portés de 40 à 50 %, puis à 60%, l'appui financier de l'Etat aux nouvelles installations.* Vous déplorez le peu d'impact de cette politique : *Malgré les incitations croissantes, les irrigants vertueux ne cultivent encore que 10000 hectares, soit à peine le dixième du Tadla (p271).* Certes, l'effet est limité à l'intérieur des blocs de grande hydraulique, mais en revanche, il y a effet d'aubaine pour tous les grands investisseurs à l'extérieur des zones autrefois aménagées par l'Etat. La ruée vers l'eau via les forages et le goutte à goutte a déjà largement commencé au Maroc, avec des incidences fortes sur les zones de petite et moyenne hydraulique, comme dans les oasis du Sud dont vous ne dites rien.

Selon vous, le goutte à goutte rendrait moins passif et stupide le paysan : *Au lieu de pouvoir s'absenter une fois son arrosage effectué, le paysan doit surveiller en permanence la pression de son réseau, s'assurer que les petits trous des tuyaux ne sont pas bouchés, vérifier les filtres et les dosages (p272).* L'arrosage gravitaire peut parfois être pratiqué sans surveillance. Dans la plupart des sociétés rurales, il fait plutôt l'objet de grands travaux, de mobilisation collective, et de savoirs locaux extraordinaires. C'est une technique et un art qui exige plusieurs dizaines de journées de travail par an et par hectare. Le succès de l'irrigation au goutte à goutte réside dans les sociétés développées à augmenter singulièrement la productivité du travail en réduisant la main d'œuvre par dix. Dans les pays du Sud, le goutte à goutte implique une dépendance industrielle et énergétique accrue, et accentue le sous-emploi rural. On peut envisager des actions plus respectueuses des intérêts locaux et des besoins d'alternance de modes d'arrosage, en maintenant les terroirs irrigués traditionnels anciens et en améliorant les conditions de travail et la conservation de l'environnement. En ce sens, les oasis et les zones de montagnes constituent des sites remarquables.

Vous déplorez la faible réactivité des agriculteurs marocains : *Pour répondre à la croissante pénurie d'eau, la modernisation de l'agriculture marocaine est bien trop lente et bien trop partielle (p.272).* Mais vous affirmez rapidement que le fleuron des exploitations agricoles au Maroc se trouve dans le Souss (p.277), c'est à dire dans l'arrière pays d'Agadir. Or, c'est l'une des régions du monde marquée par l'empreinte coloniale avec l'idée de créer une petite californie dans les années 1940, idée reprise sans grand changement après l'indépendance du pays. Cinquante ans après, c'est une région dévastée par l'arrosage au goutte à goutte, l'effondrement de la nappe phréatique et la disparition des sociétés paysannes. La situation y est tellement dramatique que les firmes qui ont le plus exploité les ressources du Souss cherchent maintenant à s'installer plus au Nord du Maroc.

c) La supériorité du transfert d'eau entre bassins versants pour résoudre les crises de l'eau.

Trop de simplification amène à des raccourcis saisissants. Dans le chapitre intitulé sans précaution aucune *le désert catalan* (p 278-280), vous colportez une extrapolation fantaisiste : *Les prévisions régionales du GIEC concernant le Maghreb s'appliquent peu ou prou à la Catalogne*. Déjà, au Maghreb, on peut avoir des doutes sur des modèles qui éliminent les particularismes montagnards et fournissent des données très agrégées. Alors faire de la Catalogne un désert est parfaitement abusif. Les Pyrénées sont là, château d'eau permettant de régler sur des bases interannuelles les problèmes de sécheresse estivale... Au Maghreb, seul le Maroc bénéficie d'un dispositif géomorphologique comparable, mais avec des apports d'eau inférieurs et surtout des températures globalement très supérieures. Certaines années, la sécheresse sévit au nord de la Méditerranée. Barcelone en souffre, non pas parce qu'il n'y a pas d'eau en Catalogne, mais parce que les régions espagnoles s'affrontent pour leur utilisation. L'Espagne est sans doute le pays d'Europe qui a le plus développé son extrativisme hydrique en irriguant plateaux et collines sèches avec des pompes et du goutte à goutte, phénomène que Pedro Ajourro a dénoncé depuis dix ans (mais votre travail exclut largement les recherches universitaires critiques et ne cite pas ce libre penseur de l'eau).

Pour résoudre le problème de manque d'eau à Barcelone, vous vous inspirez des positions de la compagnie Bas-Rhône-Languedoc. Il n'y aurait que quatre solutions : le transfert d'eau du Sègre, refusé par l'Aragon ; l'achat d'eau par bateau trop coûteux ; le dessalement de l'eau de mer, trop risqué pour l'environnement (comme c'est curieux, quand Veolia l'installe en Israël, vous en faites une description magnifique, p221) ; le secours du Rhône (apprécions le qualificatif). Vous ajoutez en note que les français pourraient être expropriés pour faire passer un ouvrage destiné à faire passer l'eau aux espagnols pour utilité européenne. Lors du premier projet imaginé par BRL avec l'appui des sociétés Véolia et Suez pour en promouvoir l'idée, une commission scientifique avait été chargée de donner le coup de pouce nécessaire pour convaincre les espagnols et la Commission Européenne. Personne ne vous aura rappelé alors que des membres éminents de cette commission étudièrent avec sérieux les fondements de la pénurie d'eau à Barcelone et suggérèrent un rééquilibrage des masses d'eau affectées à l'irrigation pour combler le déficit d'eau potable de la ville. Parmi ces personnalités, Bernard Barraqué et Michel Drain furent poussés à démissionner de la commission, tant son président suivait en tout point l'objectif des sociétés et non l'indépendance de l'évaluation d'un projet. Rassurez-vous, le nouveau projet de transfert d'eau, rebaptisé Aqua Domitia par le président de la région Languedoc-Roussillon, s'appuie sur des études réalisées par BRL – On est jamais mieux servi que par soi-même et aucun scientifique contestataire n'est convoqué au débat politique. Là où la chose prend une tournure nouvelle, c'est dans le refus du transfert d'eau du Rhône par les catalans eux-mêmes qui ont opté pour une sécurisation semblable à ce que pratique Israël : la désalinisation de l'eau de mer.

Les grands transferts d'eau interbassins ont été largement pratiqués avec la politique des grands barrages. Une des points essentiels des réformes politiques pour une bonne gouvernance des eaux est justement de fonder les équilibres et compromis de gestion dans le cadre d'un territoire délimité, lié aux écoulements naturels des eaux, le bassin versant. Admettre les systèmes de transfert d'eau comme réponses aux déséquilibres créés par les sociétés modernes est en complète contradiction avec les principes du développement durable. Comme nous l'avons nous même écrit, on assiste au développement des contradictions plutôt qu'à la résolution des dégradations environnementales. On prône d'un côté une stratégie de

gestion proche de la demande et on agit en perpétuant une politique d'offre en eau très coûteuse.

Pour finir avec Aqua Domitia, quand on ne fait pas d'histoire, on oublie que les français ont volé l'eau du Haut Sègre aux espagnols. A la fin des années 1950, la France a élevé un barrage sur le Lanoux, dans les Pyrénées orientales pour détourner l'eau de la rivière de Carol vers l'Arriège et produire de l'électricité. Plusieurs dizaines de millions de mètres cube d'eau ne parviennent plus au Sègre. Par suite à une décision de justice européenne, on a refourgué en compensation une partie des eaux usées d'Andorre aux catalans. Vaste mécano hydraulique qui, sous couvert de transfert interbassins, ne permet plus de gérer l'eau de manière responsable et raisonnable.

d) La supériorité du modèle français de gestion déléguée à des entreprises privées.

Le Chili est cité p290 pour ses filets de captation de la rosée. Certes un bel exemple d'ingéniosité humaine pour créer une eau potable là où il n'y a pas de pluie. Mais rien dans le livre ne signale qu'au Chili, les rivières sont privées grâce aux décisions prises par Pinochet et que depuis 20 ans, ce modèle est suggéré avec insistance par le FMI (en particulier sous la période du directeur Michel Camdessus, lui même membre qualifié de l'association FARM, et fervent partisan de la privatisation de l'eau).

A propos des déboires de Suez-Lyonnaise des Eaux en Argentine (p.323-327), vous affirmez haut et fort que Suez avait raison d'installer des compteurs individuels dans tous les quartiers de Buenos Aires. Comme s'il n'y avait pas d'autres formes de gestion des consommations et des prises en charge des coûts. A Paris, l'eau se paye en mesurant l'eau de compteurs collectifs et les habitants des immeubles payent l'eau en fonction de la surface de leur appartement. Cela veut dire que les plus aisés contribuent plus au paiement de l'eau que les plus modestes, ce qui est une forme d'organisation sociale intéressante en soi. Mais vous dites des choses encore plus stupides, et ce n'est pas vous faire injure puisque vous mêmes vous traitez d'imbéciles ceux qui ne pensent pas comme vous. A Dublin, ville très connue dans le milieu des hydrocrates et des sociétés privées pour avoir accueilli la première conférence mondiale de 1992 prônant le principe de l'eau bien économique, l'eau n'est pas facturée aux individus ! Depuis le milieu du XIXe siècle, le choix politique a été de livrer gratuitement de l'eau à tous les citoyens, qui payent ce service via l'impôt municipal.

Vous préférez être le passeur d'idées des sociétés françaises de l'eau : le compteur est le meilleur ami de l'homme...Il lui indique que l'eau arrive jusqu'à son domicile...Il lui rappelle la rareté du bien eau et combien il mérite le respect... Il est le témoin idéal, celui que le tribunal peut convoquer à tout moment pour s'informer des mauvaises pratiques en cours... Vous insistez : le compteur n'est pas le responsable de la tarification... Il se contente d'afficher un volume...Que les autorités décident d'établir la gratuité ou d'accabler le consommateur, le pauvre compteur n'y peut rien. Ou alors le thermomètre devrait être condamné pour complicité active avec la fièvre (p.326).

Comment pouvez vous ignorer que les compteurs sont peu fiables dans de nombreuses villes et campagnes du Tiers-Monde ? Que certains consommateurs échappent à la mesure par l'excès de pouvoir ou l'abus de position dominante ? Le compteur identifie une consommation mais trop d'eaux échappent à cette mesure, à commencer par les fuites liées à l'incurie des gestionnaires de l'eau. Comment voulez vous qu'un habitant d'un quartier pauvre de Marrakech accepte qu'on mesure sa consommation (et qu'on lui facture très cher

l'acquisition de cette mesure) alors qu'à proximité, on livre de l'eau sans la facturer aux golfs qui sont exemptés de payer l'eau, pour favoriser le développement touristique de luxe. Le compteur est un instrument parmi d'autres de répartition des charges pour accéder à l'eau, mais il suppose une équité générale et une transparence totale sur les contributions. On en est loin. Quant aux compteurs en agriculture irriguée, une forte proportion d'entre eux ne marchent plus du fait de la turbidité de l'eau. Cela provoque des conflits entre les agriculteurs et les offices d'irrigation. Dans les Pyrénées-Orientales, les irrigants du canal de Thuir ont opté dans les années 1970 pour un réseau sous pression d'irrigation localisé (un système de goutte à goutte mieux pensé). Dans un premier temps, le réseau était géré par la compagnie BRL qui avait installé des compteurs partout. Mais l'eau était facturé très chère et seul un tiers des surfaces avait été raccordé au réseau. Les deux tiers restaient en arrosage gravitaire traditionnel. Quelques années plus tard, le système était au bord de la faillite. Les agriculteurs ont repris en gestion directe leur réseau. Ils ont supprimé les compteurs, installé des limiteurs de débit et partagé les charges de gestion en fonction de leur superficie. En adoptant ces mesures hétérodoxes, ils ont diminué le coût de l'eau par deux. Du coup, deux tiers des champs ont été raccordés et la consommation n'a pas augmenté. Vive la gestion mutuelle de l'eau !

e) Une attaque sommaire sur les personnes qui ne pensent pas comme « l'école française de l'eau »

Tout d'un coup, dans votre précis, vous annoncez la dimension politique de l'eau : *L'eau, de par sa double nature, essentielle à la vie et fortement symbolique, est toujours politique. Quelques soient les options choisies par les gouvernants, ils gardent toujours sur l'eau la haute main* (p.327). Mais vous vous en prenez à Danielle Mitterrand et ses amis altermondialistes en critiquant trois principes affichés dans le Contrat mondial de l'Eau (une organisation dont vous faites peu de cas même si l'ancien Président Suarez du Portugal et l'économiste Ricardo Petrella jouent un rôle significatif aux côtés de bien d'autres citoyens du monde).

En contrepoint du premier principe énoncé, l'eau n'est pas une marchandise, c'est un bien commun (p.330), vous écrivez que *l'eau n'est pas un cadeau de Notre-Dame Nature... mais le plus souvent un produit manufacturé... et distribué* (vous insister sur ces mots vous-mêmes). Après avoir cité un proverbe trivial des milieux d'affaire (*Dieu a peut-être fourni l'eau mais pas les tuyaux*), vous dites : *parler de la gratuité de l'eau n'est pas lui rendre service* (p.331)

Quelle confusion ! Quelle caricature ! La copie devient mauvaise. D'abord l'histoire des tuyaux pour justifier la gestion privée est ridicule. Les tuyaux nous appartiennent à tous, ils sont publics, même dans la gestion déléguée. Ils sont donc payés par la communauté des usagers selon des choix politiques divers ou variés. Ensuite, vous vous enfermez vous même dans le discours de la gratuité de l'eau alors qu'aucune personne ne soutient que l'eau s'obtient gratuitement. Elle suppose toujours un effort particulier, soit en travail, en nature et en cotisations diverses et variées. La gestion de l'eau par un collectif local n'est jamais gratuite. C'est vous qui concluez sur l'idée d'un quota gratuit à la fin du livre et nous reviendrons la dessus, car c'est une des vraies fausses bonnes idées sur la question.

Revenons aux autres principes généraux des altermondialistes. Vous admettez le second principe sur la transmission d'une eau propre aux générations futures mais vous contestez le troisième sur le droit humain fondamental à l'accès à l'eau garanti par une gestion publique,

démocratique et transparente. Vous vous insurgez : *pourquoi interdire à priori le recours au privé quand il ne s'agit que de gestion ?* (p.331). Que de gestion... Comme si la gestion n'était affaire que de technique. Comme s'il ne s'agissait que de cela dans la délégation de services publics. Vous savez fort bien que la corruption sévit dans un grand nombre de contrat ; que les règles d'attribution stipulent qu'il y ait concurrence et que cela ne se produit pas ; que les tarifs augmentent et génèrent une rente qui permet d'investir en dehors de l'activité de gestion de l'eau elle-même.

Vous ajoutez : *quand le privé est appelé à l'aide, c'est généralement que le système public a échoué*. Certes, bien des cités du monde ont effectivement mal gouverné leur territoire et leur réseau. Mais croyez vous qu'il soit impossible de réformer les institutions publiques ? Il n'est effectivement pas absurde de demander un audit à un bureau d'études privé et de passer un contrat avec une entreprise privée pour remettre en état un réseau trop défaillant. Mais cela n'exige pas de lui confier tout le réseau pour des dizaines d'années de contrat. En tout cas, il n'est pas sain que la France soit aussi dépendante de deux ou trois gestionnaires d'eau privés détenant 80% du service et travaillant parfois en filières communes. Si la gouvernance de l'eau était équilibrée, on devrait avoir une sorte d'équilibre entre réseaux publics en régies directes, réseaux communs sous forme de coopératives ou de mutuelles (c'est à mon avis l'avenir) et réseaux confiés en délégation de service public pour des périodes relativement courtes, nécessaires à des adaptations et modernisations de réseaux.

Et pourtant vous vous étonnez du montage berlinois où les compagnies privées sont sollicitées sans avoir la majorité des parts sociales, la municipalité conservant 51%. *Drôle de cocktail public-privé. Comment cohabitent les deux logiques, la recherche du profit et la satisfaction de l'électeur* (au singulier encore !) p.338. Dans la discussion que vous avez avec M. Delanoë, Maire de Paris (p.343), vous lâchez : *Les entreprises françaises de l'eau sont les premières du Monde. La perte du contrat de Paris ne va pas faciliter la conquête de nouveaux marchés*. Citoyen du monde, j'espère que ces entreprises seront les premières touchées par la décroissance et devront être transformées en profondeur.

A propos des mises en cause régulières des entreprises Veolia et Suez par les associations de consommateurs, vous supputez qu'elles exagèrent quand elles dénoncent des prix en constante progression, et quand elles parlent de profits faramineux. Puis vous rappelez que les compagnies répondent par leurs études en montrant que les situations sont multiples, ce que vous résumez en une phrase : comment voulez vous comparer l'incomparable ? Les entreprises hériteraient *des situations les plus difficiles, les eaux les plus dégradées, les territoires les plus accidentés*. L'expertise a un coût, et vous nous invitez à visiter leurs centres de recherche... pour conclure de façon péremptoire, car vous n'avez rien démontré du tout : *globalement, les citoyens s'y retrouvent*. Croyez vous que la SEDIF dans la région parisienne souffre d'une situation difficile, alors qu'elle distribue des eaux régulées depuis bien longtemps. Nous, nous aimerions justement faire des audits comparables d'un réseau à un autre pour comprendre les différences de fonctionnement, d'organisation, de composantes des coûts et des tarifs pratiqués, et distinguer ainsi de qui relève bien des singularités locales et ce qui pourraient être des abus de prélèvements non justifiés. Mais les comptes sont difficiles à obtenir, distincts pour l'eau brute, l'eau traitée, l'eau d'assainissement. Non, les citoyens ne s'y retrouvent pas dans la jungle des contrats et des pratiques des sociétés et des mairies.

Bernard Barraqué est cité à la page 352. C'est le premier scientifique relevant des sciences sociales que vous croisez dans ce parcours. Vous relevez qu'il travaille dans le sens d'une

eau, bien commun, mais pas bien gratuit, et vous lui attribuez l'idée de succession de trois systèmes de gestion apparus dans l'histoire : le despotisme oriental, le droit romain et la tradition germanique où aucune eau n'est appropriable, dites-vous. Avec la rareté de l'eau, cette dernière forme *s'impose un peu partout*. Là encore, ne limitez pas vos sources ! Il y a d'autres variations juridiques, conceptuelles. Comment vous croire sur la généralisation de la tradition germanique alors que vous n'en dites rien de clair ? Si vous aviez creusé un peu plus cette idée, vous auriez pu raconter que les peuples européens ont largement usé d'institutions collectives locales qu'on dénomme *allmend* en Europe Centrale (littéralement, ce qui est à tous les hommes), et qui stipulent que les forêts les parcours, les eaux et même une partie des terres cultivables ne sont ni des biens publics, ni des biens privés mais des biens communs gérés par la société locale au profit de tous ses membres. Cette tradition explique pourquoi les peuples germaniques ont tenu à gérer l'eau dans des instances communales proches des usagers. En France aussi, cette conception a prévalu dans les zones rurales et dans l'idée même de la responsabilité communale sur les eaux. L'idée d'industrialiser le secteur de l'eau revient aux Saint-Simoniens, qui, au XIXe siècle, après avoir travaillé en Egypte sur le premier grand barrage de l'histoire moderne, ont compris tout l'intérêt économique des réseaux et ont fondé les compagnies générale des eaux à Paris et la Lyonnaise des eaux à Lyon au milieu du XIXe siècle.

Le caractère décousu du livre déconcerte au fil des dernières pages.

Vous vous extasiez devant l'organisation du comité - parlement de l'eau dans les six agences de l'eau françaises, qui rassemblent des élus, des représentants des usages de l'eau et des personnes qualifiées, qui ont pour mission d'élaborer un schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Remarquez au passage le pluriel !). A propos de SDAGE, vous trouvez que cela se rapproche de la « sagesse ». Mais vous semblez ignorer les SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) qui se construisent localement grâce à des dizaines de comités locaux de l'eau (CLE) organisés par bassin versant ou aquifère. On aurait du les appeler SCLAGE pour schéma de compromis local sur l'aménagement et la gestion des eaux. C'est là l'originalité des institutions françaises, sachant que les SAGE sont des outils incitatifs et pas des outils obligatoires.

Vous poursuivez l'inventaire de vos rencontres page 360 et trouvez remarquable l'expérience de traitement des eaux usées par les vers de terre, telle qu'elle est expérimentée à Combaillaux, près de Montpellier. Mais vous ne dites pas que ce modèle vient en contradiction avec le modèle industriel de la grande station d'épuration MAERA, qui oblige toutes les communes de l'agglomération de Montpellier ou presque, à se raccorder au système central d'assainissement. Il est pourtant confié à Véolia, comme du reste les eaux potables issues des sources du Lez et mélangées aux eaux du Rhône rachetées à la compagnie BRL. Si vous l'aviez su, vous auriez sûrement apprécié ce combat pour l'eau propre, où le puissant industriel écrase l'inventeur d'alternatives véritablement économiques et écologiques.

Pourtant, vous finissez par vanter les réalisations à taille humaine, dans le cadre de la décentralisation et de la coopération entre collectivités locales du Nord et du Sud. Vous signalez toute l'utilité de la loi Oudin-Santini qui permet depuis 2005 d'utiliser 1% du budget de l'eau des communes ou des agences de bassin pour financer cette coopération. Vous oubliez de dire que M. Santini est le président du SEDIF qui pratiquait auparavant des opérations illégales de financement d'expertise orientée vers le Sud. Vous dites que *l'eau rend plus intelligents juristes et parlementaires*. Vraiment ? Plus astucieux sur les enjeux économiques, certainement.

Votre voyage revient en fin de parcours à l'agriculture, page 367. *C'est l'agriculteur qui prélève le plus d'eau.*

Pour appuyer votre recherche de bouc émissaire, votre choix d'interlocuteur est significatif. Vous dressez le portrait d'un dirigeant agricole en Beauce, Jean François Robert (p. 368) puis d'un irrigant de 130 hectares près de l'Arriège, Bernard Pujol (p.374). Il n'y a que des latifundistes en France dans l'irrigation ? Cela vous permet de faire l'éloge du pilotage de l'irrigation et des engrais chimiques par satellite... FARM vous a trop influencé ! Quelle fascination pour le monde numérique !

Un peu plus loin, on lit que *la majeure partie de l'eau se perd avant la plante*. Se perd ? Où va-t-elle ? L'eau ne se perd jamais. Elle circule et se recycle, elle sera réutilisée à l'aval avant de retourner à la mer ou dans l'atmosphère. *Le choix des systèmes de culture reste fondamental (culture d'hiver, variétés à cycles courts) et doit correspondre à l'état du bassin versant*. Là, vous reprenez à votre compte les idées de planification des cultures par les administrations de bassin versant. Or, il y a de sérieuses limites à penser en termes de contrôle central des cultures. L'état du bassin versant est lui même une notion complexe, car plusieurs espaces s'entremêlent et se recomposent entre bassins versants et bassins déversants. Les territoires des eaux doivent être compris. Il s'agit de périmètres dans lesquels peuvent être conçus des règles d'action adaptées aux situations locales.

Par ailleurs, vous croyez que les techniques d'irrigation vont continuer à progresser, permettant de moduler de plus en plus précisément les doses et le rythme des apports. Encore de l'individualisme et du productivisme provoquant la poursuite de l'extension de l'irrigation et donc des crises encore plus aigües en année sèche.

Des conclusions en 7 affirmations non étayées par les 400 pages du petit précis :

On arrive enfin aux conclusions du livre, que vous structurez en sept énoncés. Reprenons les, et voyons s'ils résistent à l'analyse.

1) L'accès à l'eau potable est prioritaire et il n'est rien s'il n'est pas associé à un réseau d'assainissement. Où trouvera-t-on le supplément d'eau nécessaire pour nourrir 9 milliards de personnes.

Oui, l'eau potable et l'assainissement doivent aller ensemble, mais pourquoi considérer que l'agriculture est systématiquement et partout le compétiteur de l'eau potable. La terre peut nourrir 15 milliards d'individus en améliorant les agricultures pluviales. Le conflit potentiel est surtout local, quand des entrepreneurs sans scrupule épuisent les nappes d'eau souterraines non renouvelables et tarissent les sources d'eau potables. Dans la plupart des pays, les eaux pour l'alimentation humaine sont garanties si on ne surexploite pas les eaux souterraines. Dans les régions où l'allocation des eaux pose problème, la solution se trouve sur la réduction temporaire des irrigations en prévoyant des mécanismes de compensation pour les pertes de revenus agricoles. Avoir un plan de gestion des crises est nécessaire. Toutes les crises ne se produisent pas partout en même temps.

2) *L'eau est de moins en moins un don de la nature mais un produit manufacturé en même temps qu'un service, qui ont des coûts. L'eau ne peut être gratuite, mais comme ressource partagée, elle est un bien commun.*

Oui, l'eau est un bien commun, mais encore faudrait-il dire pourquoi. En réalité, les eaux sont polysémiques par les différentes catégories d'acteurs et de citoyens/ Elles sont perçues comme un bien public pour les acteurs qui veillent à leur régulation dans les bassins versants et ils doivent en effet veiller à ne pas la polluer, ni à favoriser des accapareurs de ressources. Elles sont perçues comme un bien à péage pour ceux qui l'emploient lorsqu'elles sont abondantes et que les prélèvements et les consommations sont limités. Elles sont perçues comme un bien communautaire pour les habitants d'un territoire donné, lorsque leur partage pose des problèmes d'équité et de justice dans une configuration d'eau plus rare. Elles sont perçues comme un bien économique lorsque des entreprises se substituent aux acteurs publics et communautaires pour faire valoir leur savoir faire industriel. Dans tous les cas, l'eau n'est jamais, jamais gratuite. Les coûts sont partagés par des impôts, des droits d'accès, des cotisations ou des facturations. Le service de l'eau manufacturée n'est pas l'apanage des sociétés privées. Toutes les configurations institutionnelles reposent sur une intervention humaine, technique et pratique qui fait que l'eau naturelle devient un produit social.

3) *Toute l'eau est liée à des lieux. Aucune solution technique n'est valable partout. Tout dépendra de la géographie. Les conflits locaux vont se multiplier, exaspérés par l'augmentation démographique (exemple du Nil entre Egypte et Soudan)*

Oui, l'eau est territorialisée. Mais l'exaspération ne vient pas inéluctablement de l'augmentation démographique. Elle vient des contradictions du marché mondial des matières premières agricoles qui poussent aux crimes sur les ressources locales de l'eau.

4) *L'eau revêt une importance à la fois réelle et symbolique et relève toujours d'une responsabilité politique. Considérer la régie publique comme meilleure que la concession privée, c'est oublier les maladies propres à toutes les administrations du globe : la pléthore, l'absence de sanctions, la docilité aux interventions des élus, les préoccupations électoralistes...*

Oui, l'eau est politique. Encore ne faudrait-il pas caricaturer ceux qui s'opposent à l'expansion de la sphère industrielle privée dans un précis sur l'eau, et traiter avec autant de visites les cas où d'autres arrangements politiques sont mis en œuvre. La régie publique n'est pas meilleure que l'industrie privée. Pensez vous qu'il faille jeter l'opprobre sur tous les maires et responsables de régies du monde ? Sont-ils tous malades, fainéants et inconséquents ? Pourquoi virer dans le populisme facile, élus et fonctionnaires, tous nuls. Vous faites injure à des générations de personnes qui se sont battus pour équiper des villes et des campagnes et n'attendaient pas qu'une compagnie viennent faire main basse sur des réseaux publics (ils sont toujours publics).

Vous affirmez sans vergogne : *l'entreprise privée est tenue par des obligations à trente ans, elle doit entretenir le réseau. Une équipe municipale, à la fin de son mandat, est tentée d'adoucir la facture au détriment des installations.* Pures spéculations... je connais des sites où l'entreprise privée n'a pas répondu à ses obligations et des équipes municipales qui font bien mieux aujourd'hui que ne le faisaient les entreprises privées.

Il y a de tout dans ce monde de l'eau comme partout ailleurs : des systèmes qui marchent et d'autres qui sont détraqués et aucune explication simpliste et populiste n'est raisonnable. Mais vous n'en avez cure : *Répartir l'eau avec justice impose un préalable : connaître la consommation de chacun. Sans cette connaissance, comment arbitrer entre des besoins aussi contradictoires que légitimes ? Ceux qui refusent le plus violemment l'installation de compteurs sont ceux qui profitent le plus honteusement de l'opacité du système. Et seuls les naïfs – je dirais plutôt les imbéciles – croient que les gens les plus modestes tirent avantage de cette anarchie (p.402).*

Vous voudrez bien me classer parmi les imbéciles qui ne réfléchissent pas normalement au seul filtre de la vision de l'eau, bien économique. L'installation des compteurs individuels et industriels n'est pas une solution universelle et adaptée à toutes les situations du monde. Elle ne garantit pas des abus des grands consommateurs d'eau, en agriculture comme dans le monde urbain ou rural, car les compteurs ne sont pas infailibles. En revanche, la société a besoin absolu de systèmes de mesure observable par tous, qui prend différentes formes de mesure du temps, de hauteur d'eau, de débits et éventuellement aussi de volumes d'eau. Les sociétés ont inventé mille manières de procéder dans leur institution communautaire. Elles peuvent évoluer et combiner différentes formes de justice sociale. Lorsque le système repose sur des compteurs volumétriques, la question de fonds consiste à voir quels sont les contrats qui accompagnent la pose des compteurs. Quelle est la politique de réduction des volumes en cas de crise ? Quelles sont les faveurs données aux gros consommateurs ? Quel coût représente l'acquisition du compteur pour les plus modestes ?

5) Trop de responsables politiques préfèrent inaugurer des installations visibles que de s'occuper de l'invisible, l'économie, le recyclage. Et ils négligent l'assainissement.

Oui, plus c'est gros et industriel et coûteux, mieux s'affichent les présidents de région qui s'affirment maître des eaux en compagnies des PDG de sociétés privées... Justement, dans votre livre, vous avez largement oublié de traiter et comparer l'invisible, l'économie et le recyclage.

6) A l'illusion de la gratuité, préférons l'obligation de la solidarité. L'eau a un coût, mais pour les plus pauvres, il faudrait permettre à tous de recevoir sans payer les 50 litres d'eau quotidiens nécessaires à la vie de chacun.

Oui à la solidarité ! Non à votre don charitable final ! Vous dénoncez la gratuité et vous l'introduisez comme solution universelle. Quelle idée ! Croyez vous que les populations modestes souhaitent être éloignées d'un statut social usuel. Elles veulent accéder à l'eau mais dans des conditions décentes et respectueuses. La dérive du quota d'eau gratuite est terrible, puisqu'elle amène le distributeur à sous équiper des territoires non rentables pour ne fournir que le quota minimal et à reporter tous ses efforts manufacturiers sur les territoires les plus riches qui pourront payer cher l'eau. De toute façon, pour les plus pauvres, ce qui est cher n'est pas directement l'eau mais la connexion qu'on leur fait payer. Des exemples montrent que les tarifs sociaux qui sont pratiqués dans certaines villes du Sud s'appliquent fort mal. Les gens n'ont pas pu payer la connexion individuelle et le compteur, soit parce qu'ils n'ont pas de trésorerie, soit parce que leur habitat précaire n'est pas garanti. Ils se fournissent à plusieurs sur un point d'eau équipé de compteur et comme ce point d'eau délivre finalement un volume globalement important, les pauvres payent le tarif le plus élevé et donc plus cher le litre d'eau que celui que payent les familles de quartiers riches qui consomment moins d'eau à partir de

leur point d'accès au réseau. Les pauvres n'ont pas besoin d'eau gratuite. Ils ont besoin de travail rémunéré dignement pour partager ensuite les mêmes services basiques que toute la population.

7) *Pollution, surproduction, érosion, urbanisation entraînent l'épuisement des sols... La crise globale de l'eau n'aura pas lieu. La crise de la terre commence...*

Oui, la dégradation de certains environnements est incommensurable dans certaines régions du monde soumis à la surexploitation à court terme. Oui, la crise globale de l'eau n'aura pas lieu à l'échelle mondiale mais dans des régions précises. Mais cette crise globale décrite comme une catastrophe inéluctable arrange bien les affaires des acteurs de l'eau qui voudraient accroître leur chiffre d'affaire. Nous sommes submergés d'opérations de communication pour qu'on accepte des tarifs de l'eau encore supérieurs. Si encore la rente dégagée par les surfacturations était entièrement dévouée à la solidarité internationale pour l'équipement public des régions du monde où on manque d'eau potable et d'assainissement, nous pourrions volontairement l'accepter. L'eau alimente des circuits financiers privés. Les circuits financiers privés n'alimentent pas l'eau des plus démunis du monde. Sinon, la question aurait été réglée depuis longtemps. Il faut donc décrire l'avenir de l'eau sous l'angle des biens publics et des biens communautaires. L'avenir des eaux et des sociétés humaines sont étroitement liées. La société raconte l'eau et l'eau raconte la société. Votre narration ne me raconte rien d'agréable. Non à votre société intégrée de service individuel et de consommation. Oui à une eau intégratrice, partagée, mutuelle, pour parler d'avenir motivant.

Orientation bibliographique

En complément des 11 références citées dans votre précis, quelques documents issus de différentes écoles de pensée sur l'eau et la société. On pourra aussi consulter les sites Internet de l'IWMI - international water management institute (<http://www.iwmi.cgiar.org/>), de l'IWHA – international water history association (<http://www.iwha.ewu.edu/>) et de l'IACP – international association for studying the commons (<http://www.indiana.edu/~iascp/>).

- Allan J.A., 1996, Virtual water : a strategic resource: global solutions to regional deficits. Ground water, Vol. 36, n° 4, p. 545-546
- Arrojo P., 2005 - European Declaration For A New Water Culture, Madrid, 28p.
- Assier-Andrieu L., 1987. Une théorie des eaux. Archéologie de l'article 645 du Code civil . In *Le peuple et la loi, Anthropologie historique des droits paysans en Catalogne française*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, pp. 97-114.
- Barlow M., 2001. - L'Or Bleu, La crise de l'eau dans le monde et la transformation de l'eau en marchandise. Conseil des Canadiens, Comité sur la mondialisation de l'eau, IFG
- Barraqué B., 1995, *Les politiques de l'eau en Europe*, coll. Recherches, La Découverte.
- Brunhes J., 1902, *L'irrigation dans la péninsule ibérique et dans l'Afrique du Nord : ses conditions géographiques, ses modes et son organisation*. C. Naud, Paris, 579 p.
- Bouguerra, Mohamed Larbi (vers 1999) - Sept propositions pour une bonne gouvernance de l'eau -. Programme mobilisateur Eau, Alliance pour un Monde Responsable et Solidaire
- Caugant C., Valiron F., 1999. - La Charte Sociale de l'Eau : Une nouvelle approche de la gestion de l'eau au 21e siècle. Académie de l'eau, Vision Mondiale de l'Eau, décembre 1999, Paris, 24p.
- Coward W. 1990. Property Rights and Network Order : The Case of Irrigation Works in the Western Himalayas. *Human Organization*, vol.49, n°1, pp. 78-88
- De Laveleye E., 1901. De la propriété et de ses formes primitives. Paris, Felix Alcan Ed.
- Gazzaniga Jean-Louis, 1991 - *Droit de l'eau, le poids de l'histoire*. In : Etudes foncières, revue de l'Association pour le développement des études foncières, Paris, n° 52, Sept.
- Jaubert de Passa F., 1846 - *Recherches sur les arrosages chez les peuples anciens*. Paris, Bouchard-Huzard. 4 Vol. Reed. Paris, 1981. Editions d'Aujourd'hui.
- Hunt R. 1989 - *Appropriate Social Organization ? Water User Associations in Bureaucratic Canal Irrigation Systems*. *Human Organization*, vol. 48, n°1, pp. 79 - 90.
- IRRI-MIEUX. 1999 - *Gestion collective d'une ressource commune. Des "droits à l'eau" à la gestion collective de l'eau. Synthèse*. ANDA, Irri-Mieux, Paris, 40 p.

- Karagi M. al, 1973 - *La civilisation des eaux cachées, traité de l'exploitation des eaux souterraines* (composé en 1017), texte établi, traduit et commenté par Aly MAZAHARI, IDERIC – Études préliminaires, n° 6, Nice, 130 p.
- Kemper K, Dinar A., Blomquist W., 2005. Institutional and policy analysis of river basin management decentralization. World Bank Report, may 2005, 62p.
- Kleiche, 2005. Colonial conquest and production of knowledge : the re-organisation and the re-appropriation of the traditional hydraulic system by the engineers under the french rule in Morocco. IWHA Paris Unesco- 1-4 dec 2005.
- Margat J. 1998 - *L'irrigation dans le cadre des politiques de gestion des ressources en eau*. In : J.-R. Tiercelin (dir), *Traité d'irrigation*, Paris, Lavoisier, pp. 746-757.
- Marié M. , Larcena D., Deriz P.(dir.), 1999. *Cultures, usages et stratégies de l'eau en Méditerranée occidentale, Tensions, conflits et régulations*. coll. Villes et entreprises, L'Harmattan, Paris, 543 p.
- Ohlsson L. 2000 - *Water conflicts and social resource scarcity*. Phy. Chem. Earth (B) n°3. pp. 213-220
- Ohlsson L., Lundqvist J., 2000 - The Turning of a Screw - Social adaptation to water scarcity, part 3 of Falkenmark et al., *New dimensions in water security*, A study prepared for FAO, AGLW, Rome.
- Ostrom E., 1992 - *Crafting Institutions for self-governing irrigation systems*. ICS Press, Institute for contemporary studies, San Francisco, 111 p. (tr. fr. Lavigne-Delville Ph. 1996. "Pour des systèmes irrigués autogérés et durables : façonner les institutions". Inter-réseaux).
- Petrella R., 1998. - *Le Manifeste de l'eau*. Pour un contrat mondial -Editions Labor, Bruxelles, 160 p.
- Ruf T., Riaux J., 2007 – *Institutionnal and social innovations in irrigation Mediterranean Management*. Synthèse générale du projet MEDA Water, Montpellier, Agropolis. 114p.
- Ruf T., 2009. Les batailles de l'eau en Méditerranée, Sociétés rurales et accès à l'eau en Egypte, au Maroc, en Espagne et en France. Université populaire de l'eau et du développement durable. Créteil, Actes de 2008. A paraître.
- Trottier, J. 1999. „Hydropolitics in the West Bank and the Gaza Strip”, Passia, Jerusalem, 249.
- Witffogel K. A. 1964 - *Le despotisme oriental*. Paris, Les Éditions de Minuit, 728 p. [Première édition 1959. *Oriental despotism*]
- World Commission on Dams , 2000.- *The Social Impact of Large Dams:Equity and Distributional Issues - WCD Thematic Review 1.1, Social Issues*, Cape Town 2000.

Déclarations des grandes conférences mondiales sur l'eau et le développement durable

- Conférence de Dublin, 1992. „Déclaration sur l'eau dans la perspective d'un développement durable”, 4p.
http://www.unesco.org/water/wwap/milestones/index_fr.shtml
- Conférence internationale de Paris, eau et développement durable. 19-21 mars 1998. « Recommandations du RIOB – La participation des usagers à la gestion et au financement des organismes de bassin” – 3p.
<http://www.waternunc.com/fr/eaudd34.htm>
- International conference on Freshwater, Bonn 3-7 décembre 2001. „L'eau : une des clés du développement durable ”, 17 p.
http://www.water-2001.de/outcome/BonnRecommendations/Bonn_Recommendations_fr.pdf
- Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg 24-8/4-9 2002. „Plan d'application”, 82p
<http://www.cfdd.be/fr/bibfr/wssd/plaction.pdf>
- World Water Forum (1st), 1997. „Marrakech Declaration, 1997 Saturday, March 22” , 1p.
<http://www.cmo.nl/pe/pe7/pe-772.html>
- World Water Forum (2d), 2000. „Ministerial Declaration of The Hague on Water Security in the 21st Century, 22-03-2000”., 4p.
<http://www.waternunc.com/gb/secwwf12.htm>
- World Water Forum (3d), 2003. „Ministerial Declaration, Message from the Lake Biwa and Yodo River Basin.. 23 March 2003”, Kyoto, 6p.
http://www.mlit.go.jp/tochimizushigen/mizsei/wwf3/mc/md_final.pdf
- World Water Forum (4th). „Framework Themes, March 16-22, 2006,”, Mexico City, 4p
<http://www.worldwaterforum4.org.mx/files/Declaraciones/MinisterialDeclaration.pdf>
http://www.riob.org/wwf-4/Recom_RIOB_WWF_Mexico_2006.pdf